

## Litige commercial - faire opposition

Par **parracino michael**, le **04/08/2018** à **17:03**

Bonjour,

Au début du mois de juillet, j'ai fait une commande sur internet auprès d'un site de vente en ligne situé en Chine. J'ai payé au moyen de ma carte bancaire. J'ai reçu un produit qui ne fonctionnait pas et j'ai suivi une procédure de renvoi qui devait me permettre d'être remboursé.

Le commerçant a bien reçu l'objet qui est bien marqué livré mais plus de réponse de sa part.

Puis-je faire opposition et quel moyen ai-je de récupérer mon argent ?

Merci d'avance.